



<https://www.biodiversitylibrary.org/>

Histoire naturelle des tangaras, des manakins et des todiers

Paris, Garnery [etc.], 1805[-07]

<https://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/61148>

Item: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/124404>

Page(s): Illustration, Text, Illustration, Title Page, Illustration, Text,
Page [1], Page 2, Page 3, Page 4, Page 5, Page 6, Page 7, Page 8,
Fig. [11], Page [19], Page [20]

Holding Institution: Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library
Sponsored by: Missouri Botanical Garden

Generated 16 September 2026 7:44 AM
<https://www.biodiversitylibrary.org/pdf4/1961062i00124404.pdf>

This page intentionally left blank.

HISTOIRE NATURELLE

DES

TANGARAS,

DES MANAKINS ET DES TODIERS.

HISTOIRE NATURELLE

DES

TANGARAS,

DES MANAKINS ET DES TODIERS,

PAR ANSELME-GAËTAN DESMAREST;

Avec figures imprimées en couleur, d'après les dessins de Mademoiselle
PAULINE DE COURCELLES, élève de BARRABAND.

PARIS,

GARNERY, RUE DE SEINE;

DELACHAUSÉE, RUE DU TEMPLE, N° 37.

Sm XIII. = 1805.

À GEOFFROY SAINT-HILAIRE,
MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PROFESSEUR DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE,
DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE, etc.

HOMMAGE au mérite.

PAULINE DE COURCELLES.

ANSELME-GAËTAN DESMAREST.

HISTOIRE NATURELLE

DES TANGARAS.

LES Tangaras sont de très beaux oiseaux qui appartiennent à l'ordre des Passereaux, et dont le caractère est d'avoir le bec conique, pointu, presque triangulaire à sa base, la mandibule supérieure plus ou moins convexe et un peu échancrée vers l'extrémité. Par l'ensemble général de leurs formes, ils ont beaucoup de rapports avec les Pie-grièches, les Grives, les Loriots, les Gobe-mouches, les Manakins, les Cotingas, etc.

Cependant il existe entre eux et les oiseaux de la plupart de ces genres des différences assez saillantes pour qu'on les en ait séparés avec raison. Les Cotingas ont le bec plus court, plus large à la base et plus déprimé, quoique également échancré vers l'extrémité. Les Pie-grièches, les Grives et les Loriots, qui présentent aussi cette échancrure, ont le bec plus comprimé par les côtés; néanmoins nous verrons bientôt que plusieurs Tangaras se rapprochent beaucoup de ces oiseaux. Les Gobe-mouches ont le bec encore plus aplati que les Cotingas, et presque autant que les Hirondelles et les Engoulevents, dans lesquels il est très entier.

La petite échancrure de la mandibule supérieure des Tangaras ne se retrouve pas dans les genres Mainate, Corbeau, Rollier, Paradis, Calao et Troupiale.

Les Gros-becs, qui ressemblent le plus aux vrais Tangaras, après les Moineaux et les Bruants, en diffèrent, ainsi que ces derniers, par le manque d'échancrure à la mandibule supérieure, et parceque cette mandibule n'est pas arquée à l'extrémité. D'ailleurs, tous ces oiseaux ont le bec parfaitement conique, plus ou moins renflé, tandis que celui des Tangaras est presque triangulaire à sa base.

Les Colious, qui ont le bec gros et très arqué, ne l'ont pas échancré vers l'extrémité comme les Tangaras. Ceux-ci se distinguent encore des Mésanges, des Alouettes, des Sylvains et des Bergeronnettes, par la forme de leur bec, qui n'est pas, comme celui de ces oiseaux, grêle et semblable à une alène ou à un poinçon. Ils ne l'ont pas non plus long et pointu comme celui des Sittelles, des Grimpereaux, des Colibris, des Oiseaux-mouches, des Promerops et des Guépriers, fort et dentelé en scie comme celui des Momots, droit et pointu comme celui des Martin-pêcheurs, long et aplati comme celui des Todiers.

Les Tangaras à queue courte, ou Tangaras *Euphones*, l'ont à peu près semblable à celui des Manakins proprement dits; cependant ces oiseaux diffèrent entre eux par la forme de leurs pates.

Comme tous les Passereaux, les Tangaras ont trois doigts en avant et un seul en arrière, et, comme dans la plupart de ces oiseaux, les deux doigts externes ne sont réunis que jusqu'à la première phalange, et non jusqu'à la seconde, comme on le remarque dans les Manakins.

La taille de ces oiseaux ne surpasse pas celle des Merles, et lui est presque toujours inférieure. Leurs couleurs, sur-tout celles des mâles, sont tranchées, très vives, très brillantes, et cependant

ne présentent jamais de reflets métalliques : les femelles et les jeunes sont presque toujours très différents des mâles adultes, et n'ont le plus souvent que des couleurs plus ou moins ternes.

Le genre des Tangaras est composé d'un grand nombre d'espèces, se convenant toutes, plus ou moins, par les caractères que nous avons détaillés ci-dessus, et n'ayant encore été trouvées que dans le nouveau continent. Nous avons cru devoir rejeter, comme très douteuses, les espèces de Sibérie, de Chine, du cap de Bonne-Espérance¹, etc., décrites par Latham et par Sparmann, parceque nous n'avons pu encore examiner les dépouilles d'aucune d'entre elles, et que d'ailleurs il n'est pas certain, par les descriptions qu'en ont données les auteurs que nous venons de citer, qu'elles appartiennent au genre des Tangaras.

D'un autre côté, nous nous sommes assuré que le Verderoux de Buffon (*T. guyanensis* de Gmelin), appartient au genre Pie-grièche; que le Tangavio (*T. bonariensis* Gm.) est un Troupiale, et que le Jacarini (*T. jacarina* Gm.) doit être rangé parmi les Bruants.

Il n'est pas douteux non plus que l'Esclave (*T. dominica* Gm.) ne soit un Gobe-mouche, et que le Tangara ou Cardinal brun de Brisson (*T. militaris* Gm.) ne doive être rapporté au genre Troupiale.

Jusqu'à ce moment n'ayant pas eu occasion de constater l'existence de certaines espèces, nous nous abstiendrons d'en parler. Ainsi, le Tangara variable de Latham (*T. variabilis* Gm.); l'Olivet de Buffon (*T. olivacea* Gm.); le Tangara à bec blanc,

¹ Ces espèces, que nous croyons devoir éloigner, se rapportent à celles des Tangaras : *sinensis*, n.º 57; *melanictera*, n.º 41; *sibirica*, n.º 42; *capensis*, n.º 46; *amboinensis*, n.º 55. *T. atrata*, n.º 9, du *Systema naturæ*, édit. de Gmelin.

Lath. (*T. albirostris* Gm.); le Tangara à collier roux, Lath. (*T. ruficollis* Gm.); le Tangara à tête blanche du Brésil de Brisson (*T. leucocephala* Gm.); le Tangara jaune de Brisson (*T. flava* Gm.), nous sont trop peu connus pour que nous puissions nous former une opinion à leur égard.

En éloignant avec certitude quelques oiseaux placés à tort dans le genre des Tangaras de Gmelin, et en répandant des doutes sur quelques autres que nous ne connoissons pas, nous devons aussi détruire plusieurs doubles emplois faits par Latham et par Gmelin. Ainsi, le Scarlatte, regardé par ces auteurs comme n'étant qu'une variété du Tangara du Canada, doit en être distingué et rapporté à l'espèce qu'ils ont nommée Tangara du Brésil; le Preneur de mouches rouge (*T. aestiva* Gm.), n'est autre que le Tangara de Mississipi (*T. mississippiensis* Gm.); le Tangara chlorotique, regardé comme variété du Téité (*T. violacea*), doit former une espèce distincte; enfin l'Organiste (*Pipra musica* Gm.) appartient autant au genre Tangara de Gmelin, que le Téité, le Nègre et le Tangara chlorotique.

Nous avons dit ci-dessus que quelques oiseaux, placés par les auteurs dans le genre des Tangaras, ne se rapportoient pas fort exactement, par leurs caractères, à la définition de ce genre. Après avoir écarté ceux d'entre eux qui s'en éloignoient bien évidemment, nous ne pouvons dissimuler cependant qu'il reste encore, parmi les Tangaras que nous conserverons comme tels, des espèces qui ne présentent pas toutes les caractères communs assignés à ce genre. Ces espèces sont pour ainsi dire intermédiaires entre celles qui doivent seules garder le nom de Tangara, et celles qui appartiennent aux différents genres, dans lesquels leur conformation ambiguë pourroit les faire placer. C'est remédier,

en quelque sorte, au défaut de classification, presque inévitable, que nous reconnoissons, dans cette partie de notre travail, que d'établir des sous-divisions, sur des caractères solides, parmi les nombreuses espèces du genre des Tangaras de Gmelin.

On peut donc diviser les Tangaras, ou plutôt les oiseaux regardés comme tels, en cinq sections principales.

* LA première, ou celle des *Tangaras* proprement dits, comprend les oiseaux qui ont plus que les autres les caractères génériques; leur bec, sans être très fort, est conique, un peu arqué et très légèrement échancré à l'extrémité; leurs pattes ne sont pas à beaucoup près aussi longues que la queue. Exemples: le Septicolor (*T. talao*), le Tricolor (*T. tricolor*), le Diable-enrhumé (*T. mexicana*), le Passe-vert (*T. cayana*), le Rouge-cap (*T. gularis*), l'Évêque (*T. episcopus*), le Rouverdin (*T. gyrola*)¹, etc. etc.

** LA seconde, ou celle des *Tangaras Euphones*, renferme les espèces dont le bec est court et assez semblable à celui des Manakins, dont les doigts sont divisés comme ceux des Tangaras, et dont les pattes sont aussi longues que la queue. Exemples: l'Organiste (*T. musica*), le Téité (*T. violacea*), le Tangara chlorotique (*T. chlorotica*), et le Nègre (*T. cayennensis*): ces oiseaux doivent former un genre particulier.

*** LES Tangaras de la troisième section, ou *Ramphocèles*, sont les Tangaras bec-d'argent et scarlatte. Ils ont les pattes plus

¹ Nous ne prétendons pas indiquer ici le nombre des espèces, ni fixer l'ordre dans lequel elles doivent être rangées: nous terminerons cet ouvrage par une table dont l'objet principal sera de marquer la place que chacune doit occuper.

courtes que la queue et conformées comme celles des Tangaras proprement dits ; leur caractère essentiel est d'avoir la mandibule inférieure très prolongée sous les yeux et renflée de chaque côté : ils doivent aussi former un genre nouveau.

**** LA quatrième section comprend les Tangaras *Colluriens*, ou ceux dont le bec ne diffère de celui des Pie-grièches qu'en ce qu'il est plus conique, plus gros à sa base et moins crochu à l'extrémité. Ce sont les Tangaras du Canada (*T. rubra*), le grand Tangara (*T. magna*), le Tangara du Mississipi (*T. mississippensis*), l'oiseau silencieux (*T. silens* Lath.), etc. Ces oiseaux, à la rigueur, doivent être éloignés du genre des Tangaras. Le Camail (*T. atra*), le Mordoré (*T. atricapilla*), et le Verderoux (*T. guyanensis*), se rapportent, encore plus que ces premières espèces citées, au genre des Pie-grièches.

***** ENFIN la cinquième section renferme deux espèces seulement, qui, par la forme de leur bec et la disposition de leurs couleurs, se rapprochent beaucoup du genre des Loriots. Ce sont le Tangara noir (*T. nigerrima*), et la Houquette (*T. cristata*).

Après avoir ainsi déterminé la marche de notre travail sur les oiseaux que nous comprendrons, d'après Gmelin, sous le nom générique de Tangaras, nous allons rapporter ce que nous connaissons sur les habitudes de ces oiseaux.

Quoique les Tangaras habitent l'Amérique depuis le Brésil jusqu'au Canada, il est à remarquer qu'ils sont beaucoup plus nombreux en espèces et plus variés en couleurs dans les contrées méridionales que dans les septentrionales.

Les Tangaras proprement dits, ou ceux de la première section,

ressemblent beaucoup aux Moineaux, autant par leurs habitudes naturelles que par leurs formes extérieures. Quoiqu'ils n'établissent jamais leurs nids dans les habitations des hommes, ils ne s'en éloignent pas beaucoup. Les lieux secs et découverts leur plaisent plus que les endroits ombragés et humides; ils fuient les pays marécageux. Les Tangaras des deux dernières sections ne se réunissent pas en troupes comme ceux des trois premières; ils vivent solitaires et par couples.

Les vrais Tangaras, et les Tangaras Euphones, sont essentiellement granivores; cependant plusieurs d'entre eux mangent aussi des insectes. La plupart se nourrissent indifféremment de plusieurs sortes de graines; quelques uns, tels que le Septicolor et le Rouverdin, qui ne recherchent que les baies d'un petit nombre de plantes, sont, à ce que l'on dit, obligés de changer de pays, selon la saison de maturité de ces baies. Le Passe-vert, le Tété, le Tangara chlorotique, le Nègre et l'Organiste, font quelquefois beaucoup de tort aux champs de riz. Le Tangara du Mississipi, quoiqu'assez voisin des Pie-grièches, fait, au rapport du voyageur Dupratz, des provisions de graines pour l'hiver. Enfin le Bec-d'argent ne se contente pas de petits fruits et de semences, il attaque aussi les fruits pulpeux des Goyaviers et des Bananiers.

Les Tangaras proprement dits, quoique monogames, sont très sociables entre eux; ils se réunissent par familles sur un même arbre pour y faire leur nid. Ce nid est composé d'herbes sèches et de feuilles; la femelle seule le construit. Elle fait chaque année plusieurs pontes, composées de deux ou trois œufs alongés, blancs et plus ou moins tachetés vers les bouts.

Le vol des Tangaras est comme celui des Moineaux, très court et peu élevé. Dans le plus grand nombre des espèces de ce

8 HISTOIRE NATURELLE DES TANGARAS.

genre, la voix est peu agréable; cependant les Tangaras Euphones se font remarquer par l'étendue et la variété de leur chant.

Ces oiseaux sont peu rusés et assez faciles à prendre. Tout semble indiquer qu'il seroit très aisé de les élever dans nos volières, dont ils feroient le plus bel ornement par la beauté de leurs couleurs. M. Mauduyt a donné, dans l'Encyclopédie, la méthode la plus convenable pour les acclimater en France.

Avant d'entrer dans le détail des espèces, nous devons dire que nous nous contenterons de décrire celles que nous aurons vues, et celles dont nous pourrons donner des figures. Nous chercherons à discuter et à éclaircir, s'il est possible, la synonymie des auteurs à leur égard; et si nous sommes assez heureux pour parvenir à ce but, nous aurons rempli la tâche que tout naturaliste zélé doit se proposer.



L'Asse-vert mâle.

Antoine de Carville pinx.

de l'Imprimerie de M. de la Harpe.

Gravé par J. B. de la Harpe.

TANGARA PÉRUVIEN.

Tanagra peruviana. NOB.

*

TANGARA à tête et cou d'un roux-fauve en dessus, à gorge, poitrine et côtés du corps d'un vert de béril, plumes interscapulaires noirâtres, petites couvertures des ailes, bas du dos et croupion d'un jaune-pâle avec des reflets verts et des reflets dorés.

TANAGRA pileo et collo superiore fulvo-rufescentibus, gula, pectore hypochondriisque beryl-
linis, dorso superiore nigricante, tectricibus alarum, dorso infimo et uropygio flavescentibus.

CET oiseau ressemble beaucoup au Tangara Passe-vert par les teintes de son plumage; mais il en diffère cependant en ce que sa taille est plus forte que celle de cet oiseau, que ses couleurs sont autrement disposées, et que sa queue est comparativement plus longue.

Nous l'avons pris d'abord pour le *mâle du Passe-vert*, et nous avons fait graver ce nom sous la planche qui le représente; mais depuis peu, nous nous sommes assurés qu'il appartient réellement à une espèce distincte. ¹

Ce Tangara a été rapporté du Pérou par Dombey. On ne le trouve pas à Cayenne, où l'espèce du Passe-vert est très commune.

¹ Le tirage et les retouches de cette planche étant achevés lorsque nous nous sommes aperçus de cette légère erreur, nous n'avons pas cru devoir supprimer les épreuves tirées. Nous nous bornerons à avertir le relieur qu'il doit placer, avec l'article du Tangara péruvien, la planche intitulée, *Tangara Passe-vert mâle*.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un roux-fauve; la gorge, la poitrine et les côtés du corps d'un vert de béril clair. Les plumes interscapulaires sont noirâtres; les petites couvertures supérieures des ailes et le bas du dos sont d'un jaune-pâle avec des reflets verts dorés. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont brunes et bordées à l'extérieur de bleu-verdâtre avec des reflets dorés; les pattes et le bec sont bruns.

L'individu que nous avons décrit appartient à la collection nationale.